LE « FAIT DU PRINCE »

Parmi les commentaires qu'inspire à la presse indépendante le stupéfiant aveu de M. Bulot, citons les suivants.

Le Gaulois (Desmoulins) :

J'imagine que ce naïf aveu de l'avilissement de la magistrature aurait dû provoquer la manifestation d'un tout autre sentiment.

Il est donc avéré, il est même proclamé que nous vivons sous le régime du bon plaisir. Quand nous le disions, on se moquait de nous; aujourd'hui sans doute, on voudra bien nous croire, puisque nous avons pour nous l'autorité du procureur général Bulot.

Le fait du prince est inscrit en marge du Code; et ce prince, dont la volonté peut, dans certains cas, se substituer à la loi, ce n'est pas Henri IV, ce n'est pas Louis XIV ni Napoléon Ier, ce n'est même pas M. Emile Loubet, ni son premier ministre, c'est M. Edgar Combes. C'est ce fonctionnaire qui règle à son gré les mouvements de la justice, les précipite, les retarde ou les arrête, selon son caprice et son intérêt.

La nouvelle raison d'Etat, c'est le fait de M. Edgar Combes. Eh bien, j'aimais mieux l'autre, celle contre laquelle Camille Desmoulins soulevait le peuple de Paris.

On pensait l'avoir supprimé en démolissant la Bastille.

Le ministère du « bloc » l'a rétabli ; j'imagine qu'il voudra couronner son œuvre en reconstruisant la vieille prison d'Etat.

L'Intransigeant (H. Rochefort) :

Ainsi M. Bulot a soutenu cette thèse que si MM. Combes père et fils avaient exigé deux millions des Chartreux pour autoriser leur couvent à fabriquer de la liqueur en France, il ne verrait dans cette négociation aucune tentative de corruption ou de chantage : la « raison d'Etat » permettant et justifiant tout ce qui, sans cet « intérêt supérieur », serait considéré comme relevant de la Cour d'assises.

Le mot « raison d'Etat » a même paru au procureur Bulot encore trop sujet à discussion. En effet, quand on a des raisons, fussent des raisons d'Etat, on peut être tenu de les expliquer. Aussi a-t-il appris à la Commission, qui sans doute l'ignorait, que les faux témoignages, démarches comminatoires et extorsions de fonds commis par les Combes, étaient simplement le « fait du prince ».

La Liberté (Lalapie) :

Quelques commissaires naïfs s'étonnaient, hier, devant M. Bulot, des complaisances du Parquet à l'égard de M. Combes et de son fils dans l'instruction sur l'affaire du million.

— Comment avez-vous pu continuer cette instruction sans connaître le nom que vous déclariez, cependant, indispensable?

— Je me suis incliné devant la raison d'Etat, a répondu M. le procureur général, « le fait du prince », si vous voulez.

— Comment! s'est écrié M. Sembat stupéfait, il y a une raison d'Etat devant laquelle, en République, un magistrat est obligé de s'incliner?

— Sous peine d'être révoqué, évidemment, a conclu M. Bulot sans émotion.

L'interrogatoire aurait dû s'arrêter là. Que signifient, en effet, après cet aveu, tous les actes de la magistrature mise en branle par le gouvernement intéressé et qui marche par ordre sous la menace perpétuelle de la révocation?

C'était bien la peine de faire une Révolution pour retomber sous le régime du bon plaisir et pour permettre à M. Edgar Combes et à son père de dire :

— C'est nous qui sont les princes maintenant!

LES VOTES DE M. ÉTIENNE

L'attitude de M. Etienne, président du groupe de l'Union démocratique, a souvent étonné. En plusieurs circonstances graves, ses amis eux-mêmes avaient annoncé son vote contre le Cabinet. Et au moment du scrutin, le bulletin de M. Etienne se confondait avec ceux de la majorité.

Notre confrère *l'Est Républicain* donne cette explication :

A la dernière interpellation de M. Millerand, quand le Cabinet fut sauvé à sept voix de majorité — y compris celles des ministres — le président du Conseil conserva ses maroquins par un de ses « petits coups » à sa façon.

Tout le monde savait que le président de l'Union démocratique, M. Etienne, dont l'influence était grande dans l'affaire, avait partie liée avec ceux qui devaient renverser le Cabinet et qu'il faisait partie de la combinaison nouvelle; c'était le secret de Polichinelle.

Au dernier moment, M. Etienne fit un écart, ou comme on dit en matière de sport, « se déroba », et la journée fut manquée.

On a su depuis, — je le répète que cela a été imprimé tout au long à l'étranger — on a donc appris que M. Combes avait fait dire à M. Etienne : « *Si vous votez contre moi*, au moment même où vous mettrez votre carton dans l'urne, *un journal publiera les petits papiers de l'affaire de l'opium*. »

On appelle cela le « coup du petit père ». Il réussit.

Les religieux expulsés et les listes électorales

Nous avons signalé en son temps l'importante décision prescrivant le maintien de religieux expulsés sur les listes électorales, qui peut se résumer ainsi :

Des congréganistes, précédemment inscrits sur la liste électorale de la commune où se trouvait l'établissement auquel ils étaient attachés, ne sauraient, après avoir quitté cette commune à la suite de la dissolution de leur Congrégation, être rayés de ladite liste par ce motif que leur expulsion, ordonnée par la loi, emporterait nécessairement pour eux l'intention d'abandonner leur ancien domicile.

La livraison du *Bulletin des Congrégations* (1) du 19 juin publie le texte intégral et inédit de l'arrêt de la Cour de cassation et de la sentence du juge de paix de Pontacq, auquel cette affaire des Bétharramites était renvoyée.

(1) *Bulletin des Congrégations*, hebdomadaire, 6 francs par an. Indispensable aux défenseurs des Congrégations.

LES SÉCULARISATIONS

A la Cour de Rouen

La Cour a confirmé, par adoption de motifs, le jugement du tribunal de Louviers, rendu dans l'affaire des sécularisées d'Houdouville. Mlle Lauburquet, directrice de l'école de Houdouville, et Mlle Etchegoyen, garde-malade, sont donc condamnées à 16 francs d'amende pour infraction à la loi sur les Congrégations, malgré leur sécularisation.

M. de la Barre de Nanteuil, le généreux bienfaiteur dont les libéralités assuraient le traitement de l'institutrice pour apprendre à lire aux petites filles pauvres, et de la garde-malade pour soigner les indigents, est condamné, pour *complicité*, à 25 francs d'amende.

GÉNÉROSITÉ TOUCHANTE

L'appel que nous avons récemment publié de la part du Comité de secours aux religieux expulsés (35, rue de Grenelle) a été entendu.

Non seulement nous avons reçu des souscriptions que nous remettrons fidèlement, mais un supérieur de collège du Midi nous écrit que ses élèves font à cette œuvre le sacrifice de leurs prix.

Nous tenons à signaler cet exemple de générosité.

Mgr de Coutances vient de recommander cette année de fuir tout apparat dans les distributions de prix.

Chaque établissement agit suivant les circonstances pour ces solennités, mais, quel que soit leur caractère, cette année, elles seront, hélas! bien tristes.

LES SŒURS DES INVALIDES

En réponse à la lettre qu'il avait adressée à la Supérieure des Sœurs de l'Hôtel des Invalides et que nous avons publiée, M. Roger Lambelin a reçu la lettre suivante :

Paris, 19 juin.

Monsieur,

La Supérieure des Sœurs qui viennent de quitter l'Hôtel des Invalides me communique votre lettre. Permettez-moi, Monsieur, de la revendiquer comme le bien et l'honneur de notre Compagnie tout entière, et, à ce titre, de ne céder à personne la consolation de vous en remercier.

Sous le poids de ruines qui vont chaque jour s'amoncelant, nos cœurs sont broyés, il est vrai. Mais des accents comme les vôtres, Monsieur, les relèvent et les réconfortent en leur rappelant que ce n'est pas la France qui rejette les filles et les œuvres si françaises de saint Vincent de Paul.

D'un cœur profondément ému, je demande à Dieu de vous rendre en bénédiction le bien que nous a fait l'expression de votre généreuse sympathie, et je vous prie d'agréer l'assurance de la vive et respectueuse gratitude avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble servante.

Sœur M. KIEFFER,
Supérieure générale de la Compagnie des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul.

LE DÉPART DES FRÈRES

Le *Nouvelliste de Bretagne* annonce que les Frères des Ecoles chrétiennes de Rennes vont abandonner incessamment leurs établissements avant même l'application de la loi qui devait leur enlever le droit d'enseigner en France.

La distribution des prix aux élèves des écoles de la rue du Ménage et de la rue Saint-Yves, tenues par les Frères, à laquelle assistaient, avec un nombreux clergé, des représentants de toutes les classes de la société, s'est effectuée au milieu d'une émotion intense. Maîtres et élèves se sont séparés les larmes aux yeux.

ÉCHOS RELIGIEUX

Mgr Conan

Mgr Conan, archevêque de Port-au-Prince, originaire du Morbihan, se plaît à faire bénéficier son pays d'origine des richesses spirituelles dont Dieu l'a établi dispensateur. Après Vannes, Guern, c'est le tour de Pontivy, et Sa Grandeur a donné, vendredi, le sacrement de Confirmation à 200 petits Pontivyens.

La chapelle du patronage à Dijon

Voici quelle est exactement la situation de la chapelle du patronage :

La préfecture y a interdit tout exercice du culte. Le culte cependant y a continué, parce que le desservant refuse avec raison de s'incliner, en pareille matière, devant des injonctions préfectorales et veut avoir des instructions épiscopales qu'il n'a pas reçues. Ainsi en sera-t-il tant qu'un acte épiscopal, nous écrit-on, ne sera pas intervenu.

Les crucifix enlevés

Le Conseil général du Morbihan a décidé de confier à la Fabrique de la paroisse Saint-Patern, à Vannes, la garde des Christs expulsés des tribunaux. A cette occasion, dimanche, 26 juin, à 10 h. 1/2, une cérémonie expiatoire aura lieu dans cette église.

A la chapelle de la Congrégation, M. Caradec, président de la Commission départementale, présentera officiellement ce dépôt à M. Desgrées du Lou, président de la Fabrique. Les Christs seront portés processionnellement autour de l'église. M. le curé fera une allocution pour expliquer le sens et la portée de la cérémonie.

LA guerre russo-japonaise

Pas encore bataille sur terre!

La grande bataille, aux environs de Kaï-Ping, qu'on annonce comme imminente depuis plusieurs jours, ne paraît pas avoir été livrée. Tout ce qu'on en dit n'est que suppositions ou hypothèses. — Les télégrammes officiels de Kouropatkine et de Sakharoff ont bien indiqué clairement les mouvements généraux des troupes japonaises; mais, jusqu'ici, c'est tout ce que nous savons d'à peu près exact.

L'une des deux armées japonaises venant du Sud a obligé le général Stackelberg à remonter vers le Nord. Depuis la journée de Vafangoou, les Russes ont suivi la route située entre le chemin de fer et la côte pour gagner Kaï-Ping où ils sont maintenant. L'autre armée japonaise vient de Siu-Yen et se dirige vers Tachi-Kiao, entre Kaï-Ping et Haï-Tcheng. Enfin, une troisième colonne venant de Feng-Hoang-Cheng a le même objectif.

C'est bien vers Kaï-Ping que se produira le choc, s'il doit se produire.

On estime que l'ensemble des forces japonaises dans cette région doit être de 100 000 hommes environ, mais sans préciser. On estime de même que les forces russes sont de 90 000 hommes. Mais la supériorité de l'artillerie est aux Japonais.

Les armées ennemies sont très rapprochées l'une de l'autre; et il semble bien que la bataille est inévitable.

En tout cas, il paraît aussi que Kouropatkine a atteint le double but que des considérations d'ordre plutôt politique que stratégique lui avaient assigné : 1° Il a assuré la retraite méthodique de Stackelberg qui fut en sérieux danger le 17 juin, après la bataille de Vafangoou; 2° il a forcé les Japonais à ralentir leurs opérations sur le front de terre de Port-Arthur.

Maintenant les forces russes pourront-elles se maintenir longtemps à Kaï-Ping ou aux environs? C'est la question. Mais qu'elles s'y maintiennent ou qu'elles se replient, il n'y aura pas grand chose de changé à la situation présente si la bataille ne s'engage pas.

Il y a là toute une série de mouvements qui ne peuvent être jugés que par officiers sur place et nous trouvons absolument ridicules toutes les hypothèses longuement étalées dans les journaux. — On a vu, ces jours derniers, quelle en était la valeur.

Plusieurs dépêches de Saint-Pétersbourg disent qu'il se peut très bien que Kouropatkine ne livre pas bataille aux environs de Kaï-Ping qui est un point particulièrement défavorable : il exposerait son flanc gauche à Kuroki, son front ou centre à Oku et son flanc droit pourrait être à la merci d'un bombardement par mer, alors que ses troupes d'arrière seraient menacées d'un débarquement toujours possible à Inkéou.

Une dépêche de Liao-Yang à la *Novoïé Vremia* lui fait connaître que les Japonais continuent leur marche en avant du Sud vers l'Est, comme s'ils avaient l'intention d'attaquer en même temps de deux côtés, à Kaï-Ping, vers l'ouest et à Tachi-Kiao vers l'Est. En cas de réussite leur base restée en Corée serait reportée sur les côtes du Liao-Toung. Beaucoup de trains chargés de troupes et de matériel continuent à arriver à Liao-Yang. — Enfin le temps s'est raffermi après les pluies abondantes, et les routes sont de nouveau praticables pour quelques jours.

Bataille navale

Dépêche japonaise

L'Agence Havas communique à 11 heures, ce matin, ces deux dépêches de source japonaise :

Tokio, 25 juin, 10 h. 15 matin. — On annonce que la flotte russe de Port-Arthur a fait une sortie jeudi et a attaqué l'escadre de l'amiral Togo.

Tokio, 25 juin. — L'amiral Togo annonce qu'au cours d'un engagement à Port-Arthur jeudi, un cuirassé russe du type du *Peresviet* a été coulé; un cuirassé du type *Sébastopol* et un croiseur du type *Diana* ont été avariés.

L'escadre japonaise s'est retirée sans avaries.

Les nouvelles diverses

— Des décrets impériaux ont décerné de nombreuses récompenses aux officiers russes qui ont eu une part brillante aux combats. Des croix sont distribuées à ceux qui ont pris part à la croisière de l'escadre de Vladivostok, à ceux qui ont coulé les transports japonais. — Le grand-duc Cyrille et le commandant Jacowleff reçoivent des sabres aux poignées d'or garnies de diamants, avec des inscriptions attestant leur courage. D'autres reçoivent des glaives et des rubans.

— Le *Bogatyr* est complètement réparé. On l'arme de nouveau. On lui rend son artillerie et ses munitions qui avaient dû être déchargées.

— Saint-Pétersbourg, 25 juin. — Des troupes fraîches arrivent quotidiennement à Liao-Yang. Une bataille est imminente près de Liao-Yang dont une partie des armées japonaises ayant, dit-on, opéré leur jonction, approche, venant de Vafangoou.

Les Japonais forment activement des troupes spéciales composées de Coréens et de Kounghouses, auxquels ils payent une forte solde.

Selon les dernières nouvelles, les provisions même en viande sont suffisantes à Port-Arthur. Tous les habitants mâles, depuis l'âge de 15 ans, sont sous les armes. Les femmes sont employées dans les ateliers à la confection des accessoires militaires et du matériel d'ambulance.

Les Japonais se tiennent à 20 kilomètres de la ville.

Plusieurs moulins transportables ont été envoyés d'Odessa en Extrême-Orient pour les besoins de l'armée.

NOUVELLES DU JOUR

— Du *Daily Chronicle*. — Une dépêche de Tokio lui annonce que cinq sous-marins démontés auraient été vus dans une station sibérienne en route pour Vladivostok.

La même dépêche dit que les Allemands ont décidé d'envoyer trois grands croiseurs à Kiao-Tchao au mois d'août.

— Du *Morning Post*. — Il a de Changhaï une dépêche lui disant que deux divisions japonaises ont atteint Liao-Yang. — (Nous n'avons plus à dire ce que valent les dépêches de Changhaï.)

— Du *Standard*. — De Séoul, le 24 juin, on lui signale que plusieurs cas de choléra se sont produits dans cette ville et que le fils du ministre de la Justice coréen est parmi les personnes atteintes.

— Saint-Pétersbourg, 25 juin. — L'amiral russe Vesselago a reçu de Port-Arthur un télégramme l'assurant que tout va bien.

— Moukden, 25 juin. — Des forces importantes de Japonais se concentrent depuis quelques jours à Sen-Youn-Tcheu et à Swou-Nian; sur leur extrême flanc droit les Japonais rassemblent des troupes du côté du Yalou.

Il y a quelques jours, une bande d'une centaine de Koungbeeses, commandée, dit-on, par des Japonais, a fait une tentative pour détruire un pont de chemin de fer près de la station de Goun-tchou-line; le garde préposé à la surveillance des ponts a déjoué cette tentative ; le pont n'a souffert aucun dommage.

Changhaï, 25 juin. — Le *Mandchou-Maru*, ayant à bord les attachés militaires étrangers et les correspondants de journaux, a fait escale à Chemulpo, venant de Tokio.

Sa destination est probablement un port situé près de l'embouchure du Yalou.

LA QUESTION AUSTRO-ITALIENNE

On nous écrit de Rome :

Nous avons signalé à nos lecteurs certains phénomènes significatifs d'hostilité entre l'Autriche et l'Italie. Comprend-on, en Italie, que l'on entreprend là un jeu dangereux? Peut-être..... Quoi qu'il en soit, la *Perseveranza* de Milan, dont la « Rassegna politica » mérite souvent d'être lue avec attention, met en garde les Italiens contre certaines opinions courantes sur l'avenir de l'Autriche-Hongrie.

« Il est très vrai, dit-elle en substance, que les conflits de races sont continus et troublants en Autriche-Hongrie. Mais « Slaves et Allemands, Magyars et Slaves, hostiles les uns aux autres, ont un égal dévouement à la maison de Habsbourg. Bien plus, chaque nationalité tente de l'accaparer pour elle seule. Les Hongrois voudraient que le roi fût toujours à Pesth pour le magyariser. L'autre jour, dans l'unique séance de la Diète de Prague, le député Hérold identifia la dynastie avec la nation tchèque. La dynastie est la force conservatrice de la monarchie austro-hongroise; c'est le fondement granitique de cet édifice ethnico-politique lézardé qu'il faudrait créer s'il n'existait point ».

Et la *Perseveranza* assure qu'ils se trompent ceux qui escomptent la dislocation de l'empire austro-hongrois à la mort de François-Joseph. « L'archiduc Ferdinand sera entouré par ses sujets de la même affection qu'ils concentrent aujourd'hui sur la personne de François-Joseph. L'Autriche-Hongrie non seulement n'est pas en décadence, malgré ses difficultés domestiques, mais elle est sur la voie d'un accroissement de puissance et d'influence politique, etc. »

Quelle que soit la raison spéciale de cet article de la *Perseveranza*, il nous paraît que ces lignes seront lues avec fruit, en France. Le sophisme de la dislocation nécessaire de l'Autriche-Hongrie a fait trop de chemin dans les esprits. Nous n'avons aucun intérêt, comme Français, à laisser s'accréditer une pareille idée.

AU DAHOMEY

Un télégramme que le gouverneur général de l'Afrique occidentale française vient de faire parvenir au ministre des Colonies est de nature à dissiper toutes appréciations au sujet de la colonie du Dahomey. La population indigène est très calme; le roi Toffa, chef de Porto-Novo, montre actuellement envers les autorités françaises une attitude très correcte: la tranquillité du pays est complète.

A LA FRONTIÈRE MAROCAINE

Les 10e et 11e compagnies du 2e régiment de zouaves, en garnison à Sebdou et El Aricha, sont parties pour Magourah, sur la frontière marocaine, formant un effectif de 260 hommes, sur le pied de guerre.

Huit cents goumiers compléteront cette colonne qui a pour but de surveiller les parages de Raselain, territoire marocain, où se trouve actuellement Bou Amama, et où se dirigent les forces du Maghzen avec l'intention de châtier le vieil agitateur.

Nos troupes ont pour mission d'empêcher les belligérants de pénétrer sur le territoire algérien. Magourah est un point d'eau important. Zouaves et goumiers campent sous la tente.

Une Alimentation Nouvelle

De l'avis de nos plus illustres professeurs, le Kola Simond's n'est pas un produit pharmaceutique, mais un aliment incomparable, fortifiant et le plus efficace des reconstituants.

Préparée avec la kola fraîche, le Kola Simond's en conserve tous ses principes réparateurs. Elle remplace avantageusement le café au lait, le chocolat si mal digéré par les estomacs délicats. C'est un réparateur de premier ordre, le seul *antidéperditeur* connu, indispensable aux enfants, aux adultes, aux personnes anémiées, surmenées, aux vieillards, aux convalescents, et à tous ceux qui font du sport et des excursions.

C'est réellement le déjeuner le plus hygiénique, le plus fortifiant que nous connaissions.

La boîte d'essai de 40 déjeuners, 2 fr. 60, contre mandat-poste aux concessionnaires, MM. Mathieu et Juttel, 44, rue Notre-Dame-de-Lorette, Paris, qui, sur demande, enverront notice détaillée. 6 boîtes, 15 francs; la boîte de 80 déjeuners, 4 fr. 95; 3 boîtes, 14 fr. 50.

UNE « SEMAINE SOCIALE » A LYON

La semaine de *Cours de sociologie pratique* organisée à Lyon, du 1er au 7 août prochain, par la *Chronique du Sud-Est*, aura une importance exceptionnelle. Les concours promis, le nombre des adhésions parvenues au Secrétariat, de tous les milieux et de tous les pays, promettent des journées intéressantes au plus haut point. On aura mieux qu'une série de cours : on vivra, pendant une semaine, de la même vie de famille où l'esprit et le cœur trouveront à s'éclairer et se réchauffer.

Nous avons déjà indiqué le programme des matinées.

D'autres conférences auront lieu le soir; on y entendra MM. le chanoine Cetty, Georges de Montenach, Bornet, L. de Contenson, Mlle Rochebillard; MM. les chanoines Dehon et Pastoret, MM. Léon Harmel, de Boissieu, de Cepeda, etc., prendront part aux travaux.

Parmi les membres du Comité de patronage figurent NN. SS. Péchenard, Dadolle et Batiffol, MM. le comte de Mun, Georges Goyau, Jean Guiraud, Feron-Vrau, F. Veuillot, H. Bazire, Marc Sangnier, etc., les revues sociales et la presse catholique.

Le secrétariat d'organisation, 10, quai Tilsitt, Lyon, se charge de retenir les chambres et repas à prix réduits dans les hôtels.

AU « SILLON »

Nous avons déjà annoncé le Congrès que le *Sillon* limousin organise à Limoges les 9 et 10 juillet pour tous les groupes de la région du Centre.

Toute cette région du Limousin s'ouvre de plus en plus au *Sillon* : c'est du moins l'impression qui ressort de la tournée que viennent de faire M. d'Hellencourt, secrétaire général du *Sillon*, et M. l'abbé Desgranges, du *Sillon* limousin.

A l'institution Saint-Joseph de Limoges, tout comme aux Petits Séminaires de Brive, du Dorat, d'Ajain, de Felletin, ils ont rencontré l'accueil le plus chaleureux.

En plus des Cercles d'études existant dans ces institutions, nos amis profiteront de ce voyage pour visiter les Cercles d'études de Brive, du Dorat, d'Evaux, de Montluçon.

Le samedi soir, 19 juin, au début de cette tournée, M. d'Hellencourt fit, à Limoges, une conférence sur « Organisation et esprit démocratique » à l'Institut populaire central et, le lendemain, après-midi, une autre conférence à l'Institut populaire féminin.

LA MUNICIPALITÉ DE NEVERS

M. Marcenet a été nommé maire de Nevers en remplacement de M. Pigelle, récemment révoqué.

On prête à M. Marcenet l'intention de démissionner dès que le délai légal pour la réélection de l'ancien maire sera atteint.

LES GRÈVES

Port-Vendres. — Les ouvriers du port se sont mis en grève hier.

Le débarquement du vapeur *Aris* est suspendu. Les ouvriers embauchés sont décidés à recommencer la grève s'ils n'obtiennent pas satisfaction. Ils espèrent que le préfet mettra d'accord les Syndicats ouvriers et les négociants.

Albi. — Des ouvriers de la manufacture de chapellerie albigeoise ont quitté le travail hier matin. Ils refusent d'accepter le nouveau tarif imposé par la direction. Les ouvriers ont tenu une réunion à la Bourse du travail.

Brest. — La grève des dockers est complètement terminée. M. Breuil, le dernier entrepreneur qui avait refusé d'accepter les conditions des dockers, a signé un contrat leur donnant complète satisfaction. Le travail va être repris.

Nice. — Les grévistes des tramways ont accepté la décision de reprendre le travail, décision votée hier par la majorité.

Le travail a repris hier après-midi.

M. PELLETAN EN VISITES

Le ministre de la Marine, accompagné de MM. Briand et Charpentier, députés; Marmand, officier d'ordonnance, et Capitaine, officier d'ordonnance du ministre de la Guerre, sont arrivés aujourd'hui à Rive-de-Gier.

Le ministre et les autorités civiles et militaires ont successivement visité diverses usines, ont vu couler et forger une énorme plaque de blindage et ont examiné des réservoirs de torpilles fabriqués par un procédé nouveau.

Une réception officielle a eu lieu à la mairie.

« QUESTIONS ACTUELLES »

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 25 JUIN

I. Les catholiques et les associations neutres. — Lettre adressée le 22 mars 1904 par S. S. Pie X au comte Medolago Albani, président du second groupe de l'Œuvre des Congrès catholiques d'Italie, lui demandant notamment de faire tous ses efforts pour éloigner les membres de son Œuvre des associations neutres, même bonnes en apparence. — Décision de la « suprême autorité ecclésiastique » publiée à Brescia le 19 mai 1904 par le troisième groupe de l'œuvre des Congrès, et d'après laquelle « les maîtres qui veulent s'affilier à des Ligues d'enseignement catholique ne doivent pas appartenir à des Sociétés analogues plus ou moins hostiles à la religion et même simplement neutres ».
II. Les Mutualités. *Historique et législation.* Les Congrès mutualistes de Nantes et d'Arras.
Texte de la loi du 1er avril 1898.
Statuts-type arrêtés par le ministre de l'Intérieur à la date du 15 mai 1903.
III. Les instituteurs publics et l'internationalisme. (Interpellation Grosjean à la Chambre des députés, suite et fin).
IV. Ephémérides de la semaine.

Abonnement : Un an 8 francs, un numéro 0 fr. 15. — Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIIIe. Un numéro spécimen est envoyé franco sur demande.

DENTS et DENTIERS sans plaque sans crochets GELINIER 16, Avenue de l'Opéra.

MIGRAINES MAUX DE TÊTE Guéris par la Véritable Citrophène

Ceux des lecteurs qui désirent des vins garantis absolument purs et naturels, à des prix très consciencieux, peuvent s'adresser en toute confiance à M. Testaud, propriétaire au château de la Tour Saint-Aubin, Médoc-Gironde; il leur enverra franco notices et échantillons.

ÉVANGILE

du Ve dimanche après la Pentecôte

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Si votre justice n'est pas plus parfaite que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne tuerez point; et quiconque tuera, passera par le jugement. Mais moi je vous dis que quiconque se mettra en colère contre son frère, passera aussi par le jugement; que celui qui dira à son frère : Raca, passera au conseil; et que celui qui dira : Vous êtes un fou, méritera le supplice du feu. Si donc, présentant votre don à l'autel, vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre don devant l'autel, et allez auparavant vous réconcilier avec votre frère, et puis vous reviendrez offrir votre don.

(S. Matth., c. v.)

Nos amis défunts

Mlle Louise Besson, à Salins (Jura), 88 ans. — Mme de Parseval, veuve de M. de Leyrac, décédée à Senlis, à l'âge de 76 ans. — Mme Elise Hamon, Vve Chauvel, 65 ans, à Vitré. — M. Joseph Lecorgne, 28 ans, ancien Frère sécularisé de Ploërmel, dont nous avons annoncé la mort accidentelle à La Baule (Loire-Inférieure). — M. François Granger, 38 ans, à Saint-M'Hervé (Ille-et-Vilaine). — Mme Mathilde Hardel, mère de M. l'abbé Hardel, curé doyen de Droué (Loir-et-Cher), au presbytère de cette paroisse, le 19 juin, à 80 ans.

DOUX CŒUR DE MARIE, SOYEZ MON SALUT!
(300 jours d'indulgence)

CHRONIQUE RELIGIEUSE

LES FÊTES DE LA SEMAINE

Dimanche 26 juin. Ve DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. — L. 27. SAINTS AGOARD ET AGLIBERT, *martyrs*. — M. 28. VIGILE DES SAINTS APÔTRES PIERRE ET PAUL. SAINT IRÉNÉE, *évêque et martyr*. — M. 29. SAINTS APÔTRES PIERRE ET PAUL. — J. 30. LA COMMÉMORAISON DE SAINT PAUL, *apôtre*. — V. 1er juillet. OCTAVE DE SAINT JEAN-BAPTISTE. — S. 2. LA VISITATION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE. — D. 3. VIe DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. LE TRÈS PRÉCIEUX SANG DE NOTRE-SEIGNEUR.

Au REVOIR

Un des abonnés de la *Croisade de la Presse* écrit :

Comme je dois aller à la caserne à l'automne prochain, j'ai dû ne pas renouveler mon abonnement à la *Croisade*.

C'est donc à regret que je me sépare de cette intéressante publication qui m'apportait chaque semaine le récit des exploits de mes frères d'armes, les Chevaliers de la *Croix*.

Chère *Croisade*, au revoir, à mon retour de la caserne, et vive la *Croix* toujours !

La *Croisade de la Presse* paraît chaque semaine. Abonnement 1 fr. 50 par an. Conditions spéciales pour la propagande.

LES « CONTEMPORAINS »

24e série

Un beau vol. in-8° de 400 pages, illustrées de gravures, portraits, cartes et plans, contenant 25 biographies. Prix : broché, 2 francs; port (par colis de 3 kilos), 0 fr. 60 en gare, 0 fr. 85 à domicile; relié, 3 francs, et avec tranches dorées, 3 fr. 50; port, un colis postal de 3 kilos. Relié demi-basane, 3 fr. 75; port, un colis postal de 3 kilos.

Les biographies contenues dans ce volume sont : Mme de Staël; Frédéric III, empereur d'Allemagne; Nordenskjold, explorateur suédois; Adolphe Baudon, troisième président des Conférences de Saint-Vincent de Paul; Joseph Bonaparte, roi d'Espagne et de Naples; prince de Joinville; Caroline Bonaparte (Mme Murat), reine de Naples; maréchal Macdonald, duc de Tarente; P. Hilleriot, S. J.; duc Victor de Broglie; Lucien Bonaparte, prince de Canino; Barth, explorateur allemand; Auguste Bravais, voyageur et savant; Maine de Biran, philosophe; duc Albert de Broglie; Carpeaux, sculpteur; Louis Bonaparte, roi de Hollande; Méhul, compositeur; amiral de Rigny; John Ross, explorateur écossais; Hortense de Beauharnais, reine de Hollande; Fulton et la navigation à vapeur; Mgr Verrolles, apôtre de la Mandchourie; Louis XVII; Mme Garnier, fondatrice de l'œuvre des Dames du Calvaire.

Les 23 premiers volumes, même prix. La série des 24 volumes, 48 francs, port en sus.

Dans la même série : *Les gloires contemporaines de l'Eglise* (6 vol.), *Les Papes contemporains* (1 vol.), *Religieux et missionnaires contemporains* (1 vol.), *Les gloires militaires contemporaines* (6 vol.), *Les artistes contemporains* (1 vol.), *Les femmes célèbres du siècle* (3 vol.).

5, RUE BAYARD, PARIS, VIIIe.

SAVON DU CONGO Se méfier des contrefaçons

FER BRAVAIS contre l'ANÉMIE, FAIBLESSE, PALES COULEURS, etc.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.
Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Pendant les Chaleurs!
Le Seul Vêtement léger
pouvant être porté partout
EST LE
Vêtement d'Alpaga
SPÉCIALITÉ DE LA
BELLE JARDINIÈRE
2, Rue du Pont-Neuf, PARIS

Causerie scientifique

LA POUSSIÈRE DES ROUTES

Une Société, la *Ligue contre la poussière des routes*, poursuit avec une noble persévérance, par les soins de son fondateur, le Dr Guglielminetti, une campagne hygiénique qui nous débarrassera plus ou moins de l'horrible poussière des routes, ce véhicule non seulement des particules minérales broyées par les voitures, mais de tous détritus végétaux et animaux desséchés, avec les bactéries, les microbes, qui y ont pris naissance.

La *Ligue contre la poussière des routes* a su se ménager en ces derniers mois un appui très puissant, celui de l'Automobile-Club de France; et c'était justice, car les automobiles ont fait un fléau des nuages de poussière qui, jusqu'à eux, n'étaient que gênants et désagréables. Ajoutons d'ailleurs que, si les automobiles gênent les autres, ils ne sont pas moins gênés eux-mêmes; dans les grandes courses instituées un peu partout, les concurrents, pour peu qu'ils s'approchent les uns des autres, sont enveloppés d'un nuage opaque de poussière, ne voient plus leur route et marchent en aveugles, ce qui est grave quand on fait du 100 kilomètres et même plus à l'heure.

Le goudronnage, le premier système mis en usage sur une grande échelle, a été souvent signalé.

Mais, dit M. Guglielminetti, on peut reprocher au goudronnage de n'assurer l'absence de poussière et l'imperméabilité de la chaussée qu'au prix d'une série de conditions assez difficiles à remplir pour l'épandage en grand. Il faut des routes absolument sèches, ce qui implique plusieurs belles journées avant, pendant et après l'opération; un orage risquerait même de compromettre un long travail. En outre, les routes doivent être en excellent état d'entretien, bien exposées et presque en palier, car, dès que leur déclivité dépasse 3 %, les chevaux commencent à glisser sur le goudron durci.

On a donc cherché autre chose, et les inventions se sont multipliées. Le produit qui paraît mériter la préférence aujourd'hui s'appelle le westrumite : il est formé de goudron, d'huile minérale et végétale rendu soluble dans l'eau par la saponification ammoniacale.

Le premier essai en grand a été fait au mois de mai dernier, à l'occasion des épreuves éliminatoires de la coupe Gordon-Bennett, qui ont été courues sur le circuit des Ardennes.

Pour éviter les terribles accidents causés par les nuages de poussière, et qui ont valu à l'épreuve Paris-Madrid de 1903 une célébrité aussi triste qu'impérissable, l'Automobile-Club n'a pas hésité à faire arroser avec la westrumite les 89 kilomètres de route qui constituent ce circuit, 100 hommes, 50 tonneaux d'arrosage, 90 tonnes de westrumite et 900 tonnes d'eau y furent employés.

Les résultats, paraît-il, ont été excellents et jugés tels en Allemagne, puisque l'opération a été reproduite sur la piste du Taunus pour l'épreuve définitive.

Au surplus des essais très satisfaisants avaient été faits précédemment; toutefois, comme les plus anciens ne datent que du mois de mars, on croit prudent d'attendre encore pour exprimer une opinion définitive.

Arrivons à la pratique de l'opération; elle se fait comme un arrosage ordinaire, mais plus abondant; il faut compter un litre d'eau par mètre carré. La route sèche par le beau temps en quelques heures, de sorte qu'il est inutile d'interrompre la circulation, surtout si l'on arrose pendant la nuit.

On peut opérer par tous les temps, et même sur des routes humides. S'il pleuvait pendant l'arrosage, il ne faudrait cependant pas continuer; mais la pluie, tombant sur une route westrumitée qui a eu le temps de sécher ne paraît pas enlever le produit, les substances volatiles qui l'ont rendu soluble dans l'eau s'évaporant par le séchage, de sorte que ce produit devient insoluble et résiste à l'eau de pluie.

Deux premiers arrosages sont faits avec l'eau westrumitée à 10 %, un troisième avec l'eau à 5 %, un quatrième à 2 %. Ces arrosages ont lieu à quelques jours d'intervalle; puis, pour maintenir la chaussée en bon état, pour se débarrasser à jamais des poussières, il suffit de reproduire les arrosages trois fois par mois avec la solution à 2 %.

Quant à la dépense, voici les chiffres donnés par M. Guglielminetti. En comptant, par mètre carré, un litre d'eau westrumitée à 10 % du produit vendu 300 francs la tonne, l'arrosage revient à 3 centimes par mètre carré. Les quatre premiers arrosages reviennent, par exemple, à 9 centimes le mètre carré. Ceci paraît excessif pour une durée de deux mois seulement, mais il ne faut pas oublier que les deux premiers arrosages à 10 % ne sont pas renouvelés, et qu'une solution à 3 %, même à 2 %, paraît suffire pour les arrosages suivants. En se basant sur deux ou même trois arrosages mensuels de 3 à 2 % variables selon l'importance de la circulation, l'état atmosphérique, la nature du sol, l'exposition de la route, etc., l'arrosage du mètre carré ne reviendrait qu'à 2 ou 3 centimes par mois.

D'autre part, la diminution de la poussière entraîne évidemment un abaissement du prix d'entretien des routes, et c'est un facteur à considérer, quoiqu'on ne puisse l'établir avant de longues expériences.

Au surplus, dit M. Guglielminetti : « même si la suppression de la poussière entraînait des dépenses appréciables, la question est assez importante pour qu'on n'hésite pas à faire le nécessaire pour la supprimer. On dépense des millions pour filtrer l'eau, pourquoi ne dépenserait-on rien pour rendre l'air plus respirable? Les résultats obtenus dans la prophylaxie des maladies dues à la mauvaise qualité des eaux montrent l'importance de la lutte contre les maladies respiratoires, lutte qui consiste d'abord à purifier, autant que possible, l'air indispensable à notre existence. »

COMMENT LES DAMES APPRÉCIENT LE TEMPS QUI S'ÉCOULE

Depuis bien longtemps déjà, on fait des recherches très suivies pour apprécier la délicatesse des sens chez les deux sexes; il a été constaté que les dames ont l'ouïe plus fine que les hommes, mais que chez elles l'odorat laisse beaucoup à désirer, au moins par comparaison. Nous ne savons ce que l'on a reconnu ou cru reconnaître pour la vue.

Passant à un autre ordre d'expériences, on a étudié la valeur de l'appréciation des poids, puis des mesures de longueur; enfin on arrive aujourd'hui à un ordre plus abstrait : il s'agit de l'appréciation du temps.

M. Robert Mac-Dougall a donné une série d'observations bien curieuses qui sont plutôt psychologiques que physiologiques et dont les résultats sont faits pour surprendre.

On ne trouva personne qui soit capable d'estimer un espace de temps déterminé. Mais entre plusieurs individus il y a toujours des différences notables et qui sont systématiques, c'est-à-dire que ce sont toujours les mêmes qui commettent les plus grosses erreurs.

M. Mac-Dougall s'est demandé si chacun des sexes n'aurait pas sa manière propre. Cette hypothèse s'est vérifiée dans des proportions inattendues.

Les premières expériences ont porté sur des intervalles assez courts de quinze secondes, puis on les a augmentés jusqu'à quatre-vingt-dix secondes.

Au cours de ces examens, les personnes étudiées s'occupaient ou restaient oisives. Les résultats ont toujours été les mêmes. D'abord, tout le monde exagère fortement la durée de l'expérience, hommes et femmes. Mais les appréciations de ces dernières, toujours plus élevées que celles des premiers, dépassent tout ce que l'on pouvait supposer.

Si l'expérience a duré une minute, la femme l'estima de quatre-vingt-sept à cent quarante secondes! L'homme exagère aussi il est vrai dans le même sens, mais plus sage son estimation est de soixante et une, soixante-quatre ou quatre-vingt-deux secondes.

Pour des durées réelles de 15, 30, 50, 90 secondes, les résultats sont les mêmes, l'homme se trompant moins grossièrement que la femme, mais exagérant toujours le temps écoulé. Telle dame a estimé 10 minutes une période d'une minute et demie. En résumé, l'erreur moyenne de l'homme est de 45 %, celle de la femme de 111 %.

Quelle conclusion tirer de ces observations? On ne la voit guère. Mais, en ce siècle pratique, elles démontrent que ceux qui aiment à manger leurs œufs cuits doivent munir leur ménagère d'un sablier!

Nous engagerons aussi nos lectrices à s'armer de patience quand on les fait attendre, puisqu'elles sont très exposées à trouver le temps long et à s'indigner à faux.

Sonson.

LIVRES, IMAGES, 5, rue Bayard, Paris, VIIIe.